



SECTION



DORDOGNE

Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques
Section locale FO DGFIP 24
DDFiP de la Dordogne
15 rue du 26^{ième} Régiment d'Infanterie
24 000 PERIGUEUX

☎ : 06-86-83-13-88

@ : fo.ddfip24@dgfip.finances.gouv.fr

Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/024/

L'Association des maires de France (AMF) et différents élus s'inquiètent de la géographie revisitée et le disent

Alors que l'on apprend que la Ville de Bobigny (93) et la région Pays de la Loire (44) ont succombé après Hyères (83) à la lettre de retape sonnante et trébuchante, que nous avons qualifiée d'abjecte, des ministres Darmanin et Dussopt, d'autres élus locaux, par la voix de l'Association des maires de France (AMF), expriment leurs plus vives réserves quant à l'expérimentation des agences comptables et la « fermeture accélérée des trésoreries ».



Au niveau local, certaines communautés de communes votent des délibérations contre cette vague de démantèlement des services publics en milieu rural et exigent le maintien des trésoreries de proximité.



C'est le cas notamment de la communauté de communes « Isle Vern Salembre » (CCIVS) en Dordogne, lors de son conseil communautaire du 21 mars 2019. Ce dernier a ainsi décidé, à l'unanimité de ses membres, de s'opposer « à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural » et d'exiger « le maintien des trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue des comptes des hôpitaux, des EHPAD, des collectivités locales et établissements publics locaux. »

Des élus de terrain, également parlementaires, alertés par les syndicats, écrivent au ministre Darmanin pour exprimer leur inquiétude à l'annonce par leur DDFiP de sa volonté de fermer des trésoreries. C'est le cas, par exemple, d'un sénateur de l'Ain – M. Rachel Mazuir

Ces réactions prouvent que les arguments étayés de **F.O.-DGFIP**, et portés par ses sections départementales, commencent à faire réagir les élus.

F.O.-DGFIP continuera d'expliquer aux élus que la « géographie revisitée » n'est qu'un leurre et l'agence comptable un projet mortifère. Cette « géographie revisitée » et l'expérimentation d'agences comptables sont à retirer purement et simplement puisqu'elles signent, pour l'une l'arrêt de mort de la présence des services de plein exercice en milieu rural, et pour l'autre une future remise en cause de la séparation ordonnateur/comptable.